

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3301 - Mercredi 19 Décembre 2018 - Prix : 200 Fc

Procès du gendarme mutilé, où est Capitaine Salami ?

Quid du Capitaine Salami dans le procès du gendarme mutilé ? Pourtant son nom est revenu sans cesse. Certains prévenus l'ont identifié. Le président de la cour de sûreté a fait la sourde oreille. L'absence du Capitaine Salami à la barre installe un doute raisonnable sur l'objectivité du procès.

LIRE PAGE 3

CÉLÉBRATION DES 2 ANS DE TELMA

**Deux ans,
un nouveau contrat
et plein d'avantages**

LIRE PAGE 3



Tribunal de Moroni

Mayotte

à partir de
44 100 kmf *

www.flyabaviation.com

*Tarif variable en fonction du lieu de départ





« Je m'appelle Said mais vous me connaissez peut-être mieux sous le nom de Soprano », c'est par ces mots, en voix off, que se présente Soprano dans le documentaire événement qui relate les coulisses de sa vie. Pour la première fois, le natif de Marseille, trop discret et réservé, se laisse filmer et promet à ses fans de le découvrir mieux à travers cette réalisation.

Sans frein, Soprano parle dans ce film documentaire de sa réussite et de tout ce que ses admirateurs, qui lui donnent de l'effervescence, ont fait pour lui. Avec plus de 800.000 exemplaires vendus pour l'album "L'Everest" et 2 Millions de disques écoulés au cours de sa carrière, il est devenu au cours de ces deux dernières années, le plus gros vendeur de disques de

DOCUMENTAIRE MUSIQUE

Dans les coulisses de Soprano

l'hexagone. Avec la sortie du "Phoenix", l'originale de Mkazi se dénuade en parlant de ses tentatives de suicide et du goût retrouvé de la vie. Le documentaire événement diffusé sur la chaîne TMC la semaine dernière a tout dit sur le jeune rappeur de 39 ans.

Pour son ami JUL, rappeur marseillais, Soprano est un « Ovni ». Dans ce documentaire qui attire autant de visiteurs sur les réseaux sociaux, Said raconte tout son parcours, depuis ses débuts avec les Psy4 de la Rime vers la fin des années 90. « Depuis mes débuts avec mon groupe les Psy4 de la Rime à aujourd'hui, j'écris, je rappe, je chante ce que je suis, qui je

suis », raconte Said M'roumbaba. Un film d'une heure 27 minutes et 22 secondes qui relate le vécu d'un des membres du jury de l'émission "The Voice Kids".

Voici la vie du jeune franco-comorien, fils d'un immigré originaire de Mkazi. Lui-même n'y croit pas ou plutôt préfère ne pas y croire. Seulement nous savons aujourd'hui que Soprano est une des personnes les plus influentes de la musique française. Son ascendance le prouve ! « Je ne me rendais même pas compte que Soprano était en train d'exploser tellement, nous, on était mal », intervient Alonzo, autre "grand" rappeur franco-comorien et un des quatre membres des Psy4

de la Rime dans ce documentaire réalisé en l'honneur de la sortie de "Phoenix", sixième album solo de Soprano.

Premier rappeur à s'être produit au stade vélodrome, Soprano est, dans ce documentaire revenu sur l'événement qui a réuni plus de 40 mille places, outre celui-ci qui restera dans les annales, le gagnant du meilleur artiste masculin francophone de NRJ Music Awards 2018, a raconté son dernier passage aux Comores marqué par la réalisation du clip "A la vie à l'amour" et la décoration de commandeur du croissant vert des Comores par le Président de la République lors de fête de l'Indépendance, le 06 juillet.

« Je suis né en France mais les Comores d'où viennent mes parents, sont aussi mon pays, mon sang, mon cœur », montre-t-il, fidèle à ses racines. Pour lui, « Venir aux Comores ça permet de mieux voir pourquoi moi ce que j'écris, c'est ce que moi je suis parce que mon histoire m'a amené à ça », a-t-il insisté. Toujours pour les challenges, le chanteur promet qu'avec cet album, la tournée se fera dans des stades car son objectif est de « partager la musique avec le plus grand monde » et qu'il s'agit d'un « nouveau chapitre de sa vie ».

A.O Yazid

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les Comores présentent une cartographie dans un événement parallèle

Dans le cadre de la tenue de la 24ème Conférence des Parties sur les changements climatiques à Katowice en Pologne, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à travers son organe subsidiaire, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), a organisé en marge de la Conférence, un certain nombre d'événements parallèles et ce pour valoriser l'action climatique en Francophonie.

C'est dans ce contexte que la délégation comorienne, au travers du Programme Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC) en Union des Comores, a présenté le travail de cartographie mené par le programme, avec l'acquisition d'images aériennes numériques, dans la perspective d'une politique d'aménagement du territoire résiliente aux changements climatiques et offrir une nouvelle perspective pour la gestion des risques des catastrophes dans le pays.



Participants au Pavillon de la Francophonie

C'était aussi l'occasion, de présenter succinctement, les autres acquis en termes de renforcement des capacités des gestionnaires des données, les actions de sensibilisation et les projets pilotes financés aux groupes les plus vulnérables. La présentation a été faite par le Régisseur AMCC-Comores en la personne de Mohamed Ali

Mlazahe.

Il faut savoir que le niveau de vulnérabilité et les nécessités d'un aménagement du territoire durable ont exhorté les Comores à acquérir, avec l'appui de l'Union Européenne, une couverture d'images aériennes numériques ayant une résolution au sol de 10cm, une précision qui permet de mieux approfondir l'analyse

sur les enjeux en matière de risque de catastrophes.

En effet, ces images permettent notamment, de réaliser la cartographie de l'habitat et des infrastructures, des écosystèmes contribuant à la résilience du territoire national aux événements climatiques extrêmes et de plusieurs aléas climatiques comme l'érosion côtière, la submersion marine, les glissements de terrain et les inondations. Elles sont également source inestimable d'information pour l'environnement naturel et urbain, l'agriculture, l'urbanisme, les services d'urgences, le développement des infrastructures et le recensement de la population.

Les efforts de l'ensemble des acteurs nationaux gestionnaires des données ont été fédérés autour de la réalisation de la carte de l'habitat et des infrastructures qui constituent une information essentielle à un développement socioéconomique résilient face aux effets des changements climatiques.

Cette présentation a permis de partager l'expérience des Comores

en matière de transfert de technologie et de renforcement des capacités nationales pour appuyer la prise de décision en termes d'aménagement d'un territoire résilient aux changements climatiques. Mais aussi de sensibiliser le public présent sur l'importance des images aériennes numériques en tant qu'outil essentiel pour la carte de base dans le contexte du changement climatique.

Ce travail va permettre dans un premier temps, de prendre en compte ces risques pour tous les projets de développement, notamment le développement de l'urbanisme et des infrastructures. Par ailleurs sur la base des cartes, on peut définir les zones où faire passer les routes pour qu'elles soient à l'abri de la submersion marine, zones agricoles, etc. Et dans les zones inondables, on pourra éviter de construire ou si c'est nécessaire des normes seront mises en place pour sécuriser les bâtiments. La présentation s'est déroulée au pavillon de la Francophonie, le 13 décembre dernier.

Mmagaza

Le ministère de l'Intérieur et la Direction Générale de sécurité Civile ont organisé, hier mardi, une deuxième rencontre concernant le projet de Résilience aux risques de catastrophes liés aux changements climatiques en partenariat avec le système de Nations Unies. Cette rencontre a rassemblé les responsables de ce projet dans l'objectif de présenter un récapitulatif des activités de 2018 et de valider le plan du travail de 2019.

La deuxième réunion du comité de pilotage du projet de « renforcement de la résilience des Comores aux risques de catastrophes liés au changement climatique », a eu lieu, hier à Moroni et a réuni des représentants des institutions gouvernementales et des Maires de chaque commune de Ngazidja. La rencontre avait pour but de présenter un bilan concret des activités de 2018 et de valider le plan de travail de 2019. Parmi eux, l'amélioration des connaissances des agents de la Direction Technique de

CHANGEMENT CLIMATIQUE

2e comité de pilotage du projet de renforcement de la résilience lié au changement climatique

la Météorologie dans le domaine de l'hydrologie, l'accompagnement de l'UDC pour l'ouverture d'un Master en gestion des risques des catastrophes liés au changement climatique, le renforcement des capacités techniques de la Direction Générale de la Sécurité Civile et ses unités régionales, la remise des matériels pour la protection civile à la DGSC puis la formation de 11 agents de la Direction Générale de la Météorologie actuellement à l'école Nationale de l'Enseignement de l'Aéronautique et de la Météorologie (ENEAM) de Madagascar.

« Ces jeunes que nous avons envoyés à Madagascar, sont sous contrôle du PNUD et reviendront avec le diplôme de techniciens supérieurs en Hydrologie », s'est réjoui Nassur Ben Ali, le directeur général

de l'ANACM. Ce dernier a montré que ces 11 agents seront repartis au niveau insulaire dans le rôle d'assurer la surveillance des cours d'eau.

Après avoir fait un récapitulatif des activités réalisées en 2018, le colonel Ismaila Mouigni Daho a montré que le bilan est positif. « Après le bilan, nous validerons le budget et le plan de travail pour l'année 2019 », montre le directeur de la DGSC. Pour rappel le projet de résilience aux risques de catastrophes liés au changement climatique est lancé au mois de mai dernier, financé par le système de Nations Unies à hauteur de 10 millions de dollars.

Le projet consiste à renforcer les capacités d'adaptation de la population comorienne pour gérer les risques de catastrophes et réduire la vulnérabilité des communautés face



2e réunion du comité de pilotage du projet de résilience au changement climatique.

au changement climatique au moyen de décentralisation de la DGSC au niveau insulaire. A la Grande Comore les régions identifiées comme vulnérables sont Koimbani-Bahani, Vouvouni-Kafouni et

Plateau de Trelezini, à Anjouan Domoni, Jimlimé, Mahalé Vassy et Koni djodjo puis à Mohéli ils ont parlé de Mlabanda, Kangani, Itsamia et Hagnamoida.

Kamal Gamal

Procès du gendarme mutilé, où est Capitaine Salami ?

Quid du Capitaine Salami dans le procès du gendarme mutilé ? Pourtant son nom est revenu sans cesse. Certains prévenus l'ont identifié. Le président de la cour de sûreté a fait la sourde oreille. L'absence du Capitaine Salami à la barre installe un doute raisonnable sur l'objectivité du procès.

Un verdict et des interrogations! Le procès dit du gendarme mutilé des 16 et 17 décembre derniers suscite quelques interrogations et non des moindres. Il nous apparaît crucial de les soulever. Et ce malgré le fait que le verdict soit rendu et «les coupables» en prison sans possibilité de recours. Crucial parce qu'il se pourrait qu'un agresseur soit libre. Lundi dans la journée, lors de la dernière audience, un dénommé Soular a témoigné à la barre avoir identifié celui qui aurait mutilé le sergent Radjabou, le 30 juillet, jour du référendum de changement constitu-

tionnel.

Nous avons décidé de retranscrire ses propos. « J'ai identifié Capitaine Salami mercredi (le 1er août) ». Le président de la Cour de sûreté, alors, lui demande si cet individu se trouvait avec lui dans la salle d'audience. Réponse du dénommé Soular : « alors que nous devions venir au tribunal ensemble (on suppose que c'est pour les besoins de l'instruction de l'enquête), des gendarmes l'ont empêché de nous suivre. Arrivés au tribunal, nous étions 7, deux ont été embarqués pour aller ailleurs. La procédure a suivi son cours. Le juge m'a demandé si je reconnaissais les faits qui m'ont été reprochés. A peine commencé à livrer mon témoignage, le juge m'a signifié que je parlerai plus tard. J'ai été placé en mandat de dépôt dans la foulée et depuis ce jour, nous n'avons plus jamais revu Capitaine Salami, alors que nous nous attendions à ce qu'il nous rejoigne en prison ». Et de poursuivre, « le jour où je l'ai identifié,

vers minuit, j'ai tellement été battu que si j'avais des choses à cacher, je les aurais livrées sous la torture ». Il a explicité son propos en affirmant que son bourreau « lui a même arraché une dent au moyen d'une pince, pour que je livre un nom autre que celui de Salami, alias Capitaine ».

Le président de Cour de sûreté ne l'a pas laissé achever son récit. Le juge a alors passé la parole à Ismaila Mahamoud alias Dj. Il lui a demandé s'il connaissait le fameux Capitaine. Il n'a pas eu le temps de répondre. Il a fait venir à la barre un autre prévenu et a voulu savoir s'il connaissait Ismaila. Le prévenu lui a alors répondu que, « dans la cellule de l'immigration, j'ai aussi identifié l'agresseur. Les autres interpellés, notamment un certain Mzungu ont fait savoir qu'Ismaila l'avait aussi identifié et c'est à partir de là que j'ai fait sa connaissance ». Ismaila Mahamoud alias Dj, considéré par le président comme étant détenteur de plus amples informations concernant l'agression est rap-

pelé à la barre : « j'ai entendu des gens scander ' Allah Akbar', avec un drapeau et des brassards rouges et ils se trouvaient au Rond point Salimamoud. De tous ceux qui étaient là, j'ai retenu le visage de celui que j'allais finir par identifier comme étant Capitaine ». A ce niveau, alors qu'il expliquait qu'il était ligoté sur une chaise, le président de la Cour l'a de nouveau interrompu.

Il a tenté de terminer son récit, en vain, face à un président qui visiblement ne voulait rien entendre des sévices subis et des aveux qui auraient pu en découler. Il a par contre voulu s'assurer si Dj était bien sûr que Capitaine « était bien celui qui avait mutilé le malheureux gendarme ». Les témoignages de ceux qui se sont succédé à la barre corroborent avec les affirmations tenues par Ismaila Mahamoud et Soular.

Alors que le verdict est rendu, et malgré ces affirmations-là, le dénommé Capitaine Salami n'a pas

été appelé à la barre, ni cité parmi les prévenus. Evidemment, il n'a pas été condamné alors que l'ancien-vice-président Djaffar et le député Tocha Djohar l'ont été par contumace. Ce doute laissé entier est susceptible de remettre en cause l'objectivité du procès. Surtout que, alors qu'ils étaient des prévenus, certains ont fait savoir que Capitaine Salami était le protégé de certaines autorités. A ce propos, l'un d'entre eux a demandé au président de la Cour de faire venir un certain Paul travaillant « à l'immigration », parce que selon lui, il détient des informations capitales sur la personne de Capitaine. Evidemment, le juge n'a pas accédé à sa requête...

La rédaction de La Gazette des Comores et de Masiwa

AFFAIRE ALI RADJAB

Tocha Djohar condamné à 20 ans de prison, 7 ans pour Barwane et la relaxe pour M'madi Ali

Malgré le retrait des avocats de la défense survenu lors du premier jour de l'audience, la cour de sûreté de l'Etat a rendu son jugement. La sentence vient de tomber pour les 25 présumés sur l'affaire du sergent Ali Radjab, gendarme à la main coupée. Ainsi Tocha Djohar et Ahmed Soulé viennent d'écoper une peine de vingt ans de réclusion criminelle alors que M'madi Ali a bénéficié d'une relaxe après avoir

purgé sa peine 12 mois dont 4 mois ferme.

La Cour de Sûreté de l'Etat a rendu la sentence sur l'affaire du sergent Ali Radjab dont la main a été coupée, le 30 juillet (jour du référendum). Ainsi, la Cour de Sûreté de l'Etat condamne Tocha Djohar et Ahmed Soulé à une peine de vingt ans de réclusion criminelle. Le député d'Itsandra s'est vu privé de ses droits civiques, autrement

dit, il ne peut pas voter ni être éligible pendant une période de 10.

La Cour de Sûreté de l'Etat condamne également, le secrétaire général du parti Juwa, Ahmed Hassane El Barwane et Fakridine Djaffar à 7 ans d'emprisonnement. L'ancien ministre de l'intérieur sous le régime Sambi est privé de ses droits civiques pendant trois ans. Pour Mohamed Ali Saïd, Sadam Tohir, Siradjidine Ben Mahamoud, Kamalidine Saïd Ali, Ahmed Ali

Saïd, Absoir Ali, et Dahalani Sihaka, chacun, la Cour a prononcé une peine de cinq ans d'emprisonnement, dont trois avec sursis.

Quant à M'madi Ali et le docteur Chacour Ahmed, porte-parole du Juwa, ils sont déclarés coupables des faits qui leur sont reprochés comme étant les commanditaires de cet agression. Ainsi la Cour déclare chacun à 12 mois de prisons dont 4 mois fermes pour l'ancien ministre de la Justice, et 8 pour le médecin.

La Cour a immédiatement ordonné la levée du mandat de dépôt qui pesait sur l'ancien ministre de la Justice après avoir passé 4 mois en détention provisoire. Elle a également ordonné la restitution immédiate des effets personnels de l'ensemble des dix personnes ayant bénéficié de la relaxe dont Henri Alphonse Mlanao, trésorier adjoint du Juwa.

Ibnou M. Abdou

CÉLÉBRATION DES DEUX ANS DE TELMA

Deux ans, un nouveau contrat et plein d'avantages

La société Telma a fêté hier son deuxième anniversaire depuis son installation aux Comores. Par cette occasion, les administrateurs du deuxième opérateur ont signé avec l'Etat comorien un contrat portant sur la révision de la convention d'établissement. Une signature plutôt « satisfaisante » pour les deux parties.

Cela fait deux ans que la société Telma s'est installée aux Comores. Hier, elle a fêté ce deuxième anniversaire en présence des hauts cadres du pays ainsi que sa clientèle. A l'occasion de cette cérémonie, le Ministre des Postes et des TIC, Abdallah Said Sarouma a rappelé que les enjeux liés aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication « conditionnent de plus en plus le développement des pays du monde entier ». Pour le ministre, aucun effort ne sera ménagé afin de faire du numérique le cheval de bataille pour faciliter le développement. « Les difficultés rencontrées

pour leur établissement sont inhérentes au changement », rassure Abdallah Sarouma qui montre que la résistance au changement est en effet un réflexe humain.

Signataire au titre de représentant de l'Etat dans la nouvelle convention, le ministre des postes et des télécommunications reste convaincu que l'in-

novation est un parcours qui peut déstabiliser l'existant mais peut, aussi, valoriser d'autres produits et générer de la valeur ajoutée. « L'évolution des offres commerciales de notre opérateur historique en témoigne », affirme-t-il. Lors de la signature de la convention modifiée, il est stipulé que Telma Comores aura droit au plafon-

nement des tarifs des fréquences fixé à 2% du chiffre d'affaires.

Le document a aussi fait mention d'un nombre d'exonération fiscale et du secteur. « Ce document a été annexé à la licence et au cahier de charge dudit opérateur », lit-on dans un rapport officiel. Pour le gouvernement, la renégociation a été nécessaire car des incompatibilités par rapport à la législation avaient refait surface notamment sur les montants forfaitaires fixés pour les fréquences et les exonérations douanières. « Nous restons intimement convaincus que cette mise en conformité demeure entre autres un des éléments clés devant aboutir à un processus de normalisation de vos activités commerciales », souligne l'ancien député.

Pour sa part le directeur de l'Agence Nationale de la Régulation des TICs, Said Mouinou a montré que depuis l'arrivée de Telma, la couverture sur les réseaux mobiles s'est beaucoup améliorée. Comme chez Telma et à Comores Telecom, on

assiste à des efforts prometteurs à travers la qualité de services surtout celles de l'internet haut débit. « Face au défi que pose la mise en œuvre de la réglementation et dans l'objectif de faciliter le fonctionnement de la concurrence, l'ANRTIC s'est étalée, depuis toujours, à faire asseoir le dialogue entre les opérateurs et à mettre en place de procédures relatives à l'exécution de la loi », souligne le DG de l'Agence. Lors de la cérémonie du 2e anniversaire, Telma a remis des prix d'accompagnement au premier abonné, au parc national marin de Mohéli, à la Société Bahari Comores Ya lewo na Mésso, à l'agence Moringa pour la mise en valeur des produits 100% naturels et à Ahamada Saindou, médaillé d'or en natation aux jeux paralympique de Maurice.

A.O Yazid



Célébration du 2e anniversaire de Telma.

FOOTBALL FÉMININ : TROPHÉE DE L'OcéAN INDIEN À MAURICE

Les Cœlacanthes féminines démarrent en trombe

A Maurice, le duel inaugural du football féminin, comptant pour l'édition 2018 du trophée de l'Océan indien, baptisé Ccooi, a opposé l'équipe nationale des Comores à celle du pays-hôte. La compétition se déroule sous la coordination de l'Uffoi. La vivacité des opportunistes Halima Athoumani, Hairyat Abdourahmane et Anlaouia Hadhirami ont fait des Comores une vitrine de la compétition. Les Lady Club M mauriciennes qui s'agenouillent (3-0) ne diront pas le contraire.



Cœlacanthes féminines face aux Lady Club M mauriciennes.

La Coupe des clubs champions de l'Océan Indien (Ccooi) ou Tournoi de l'Union des Fédération de Football de l'Océan indien (Uffoi) est une compétition annuelle lancée en 2011. Elle regroupe les champions nationaux des pays/îles de l'Océan Indien, notamment des Comores, Madagascar, Mayotte, Maurice, Réunion et Seychelles.

L'objectif est de relever le niveau des prétendants masculins de la sous-région afin de pouvoir rivaliser, dans un esprit ouvert et sain d'émulation, les adversaires du

continent. Cette saison 2018 à Maurice, l'Uffoi explore le football féminin.

Le public a été émerveillé par l'entrée en fanfare des Cœlacanthes féminines face aux Lady Club M mauriciennes. Ce match inaugural s'est déroulé au terrain de la Mfa à Trianon. La formation des footballeuses comoriennes regorge des stars. La présence massive des éléments de Moya Football Club de la Ligue de Ndzwan, champion national des Comores et du Club Maman de la Ligue de Ngazidja, vice-

champion national, illustre la volonté et la détermination d'une équipe, assoiffée d'un titre international.

Le formidable tonus du trio technique, la capitaine Halima Attoumane (13e, 1-0), Hairyat Abdourahmane (77e, 2-0) et Anlaouia Hadhirami (80e, 3-0), hisse nos footballeuses au sommet du classement général provisoire du tournoi : Comores (3 points), suivies des Rodrigues (0) et Maurice (0). Cet après-midi, face à la sélection de Rodrigue, toujours au terrain de

la Mfa à Trianon, les Comoriennes doivent vaincre encore pour convaincre de leur soif de conquête. Bonne chance les Cœlacanthes féminines.

Bm Gondet

Composition des footballeuses de l'Archipel

A/ Gardien de but : Laida Nailane

B/ Défense : Samra Ali, Asmahane Ahmed, Maina Moussa, Nadia Farid

C/ Milieu : Layilati Ousseini, Nourdati Mohamed, Halima Athoumani

D/ Attaque : Ali Niswati, Hariya Abdourahmane, Anlaouia Hadhirami/Haniya Omar

RIRWA RIMI

« Comme beaucoup, j'ai vu se multiplier les intimidations, les arrestations, les scénarios d'impunité, depuis des mois. Comme beaucoup, j'ai attendu de comprendre ce qui était réellement en jeu. Et comme beaucoup, je m'étonne de ce qui vient de se passer sous nos yeux. Il n'est même plus question de lois, dans la geste de ce tribunal d'exception. J'y entrevois plutôt les graines d'une instabilité à venir. Qu'est-ce qu'on veut faire porter comme responsabilités au président de la république ? Après des années d'accalmie apparente, des représentants désignés de l'autorité nationale viennent, sans le crier sous les toits, d'inscrire nos pas dans une spirale de violence, qui ne dit pas son nom. Je sais que beaucoup s'indignent sur la toile, par principe. Je sais aussi qu'il est de bon ton de se ranger du côté des condamnés, pour la forme. Mais je me demande sincèrement à quoi riment tous ces nouveaux jeux de rôle, face auxquels nous paraissions si démunis ? On nous préparerait un chaos qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Comme beaucoup, j'ai dû mal à saisir le fin mot de toutes ces histoires. En même temps, je reste persuadé d'une chose. Il est des incendies que l'on gagne à ne pas provoquer. C'est pourtant ce que nous sommes en train de vivre, dje makawakibu pvo ziraruni hau dje masera ya panda. Rirwa rimi, pendant qu'on nous ressort un langage digne du temps des travaux forcés ».

Souef Elbadawi, artiste et auteur.



ASCOBEF

ASSOCIATION COMORIENNE
POUR LE BIEN-ETRE
DE LA FAMILLE

UNION DES COMORES

Quartier Coulée de lave – Moroni
B.P 524 – Tél (269) 773 53 01 – Fax : 773 52 72
Email : ascobef@comorestelecom.km



IPPF

FEDERATION INTERNATIONALE
POUR LA PLANIFICATION
FAMILIALE

APPEL A CANDIDATURE

AU POSTE DE DIRECTEUR (TRICE) EXECUTIF (VE) DE L'ASCOBEF

L'ASCOBEF est une grande ONG nationale d'utilité publique affiliée à l'IPPF qui œuvre principalement dans le domaine de la Santé de la Reproduction.

Missions :

Sous l'autorité du Comité Exécutif National, le/la Directeur (trice) Exécutif (ve) aura les tâches suivantes :

- assister l'instance de gouvernance dans la définition des orientations stratégiques et prendre une part active au plaidoyer et à la mobilisation de ressources appropriées pour la mise en œuvre des programmes et la pérennité de l'ONG ;
- promouvoir l'avancement et défendre la vision, la mission et des valeurs de l'ONG ;
- assurer la planification et la coordination générales de toutes les activités de l'ONG sur le plan des programmes, finances, gouvernance ;
- promouvoir l'image et la visibilité de l'ONG sur le plan national, et international ;
- gérer et administrer l'Association de façon efficiente et efficace
- être responsable de l'ensemble du personnel et veiller à ce que chaque unité administrative de l'ONG ait des buts et des objectifs bien définis ;

• défendre les intérêts de l'ONG auprès des pouvoirs publics, les autorités locales, religieuses et traditionnelles ;

• défendre et promouvoir l'image et les intérêts de l'ONG auprès des donateurs et de tous les partenaires en terme de respect scrupuleux des engagements ;

• assurer l'utilisation rationnelle des ressources et la mise en place effective d'un système fiable de contrôles internes ;

• présenter à l'instance de gouvernance selon la périodicité déterminée par l'ONG et ses partenaires techniques et financiers, des rapports d'activités et financiers fiables, honnêtes et de haute qualité reflétant la situation de l'Association ses défis et les suggestions techniques d'amélioration le cas échéant ;

• veiller au maintien d'une bonne collaboration entre les volontaires et le staff et au respect des lignes hiérarchiques ;

• assurer le secrétariat des réunions des instances décisionnelles des volontaires ;

• veiller au respect des normes et procédures de gestion administratives et financières

• développer et cultiver des liens de bonne collaboration et de partenariat avec le gouvernement, les bailleurs et les ONG.

Profil :

* Etes diplômé (e) de l'enseignement supérieur d'un bac +5 au moins en gestion ou administration, en sciences sociales, en développement, en gestion des organisations, en Santé publique ou tout autre diplôme admis en équivalence ;

* Avoir une expérience de 5 ans au moins dans un poste similaire et maîtriser les procédures des bailleurs de fonds ;

* Avoir des connaissances et compétences avérées en management et administration ;

* Avoir des compétences avérées en gestion de programmes multi acteurs dans un environnement de financement multiple, en planification stratégique et en Santé Sexuelle et de la Reproduction ;

* Avoir une solide capacité d'organisation, le sens de la négociation ;

* Avoir une bonne capacité de travail sous pression dans un contexte multiculturel ;

* Avoir un bon sens du relationnel et une bonne capacité d'écoute ;

* Avoir un bon esprit d'initiative et de leadership ;

* Être Discret (e), Rigoureux (se) et Accrocheur (se) ;

* Être bilingue (français & anglais) ou

avoir au moins une bonne connaissance du Français et des capacités avérées de travail en Anglais ;

* Avoir de solides connaissances en informatique et des principaux logiciels ;

* Avoir des capacités physiques de déplacement en régions et de voyage hors du pays.

Le dossier de candidature doit contenir :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé comportant 3 références ;
- les copies légalisées des diplômes, attestations et preuves des expériences antérieures ;

Tous les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 07 janvier 2019 par courriel à :

ascobef@comorestelecom.km

ascobef94@gmail.com

avec copie à ECledjo@ippfaro.org,

et à l'adresse suivante : Nouveau Siège ASCOBEF : Quartier Coulée de lave après le rond-point coulée -BP 524 Moroni avec mention du titre du poste en objet.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.